

**Atelier international de spécialistes
des questions relatives au travail des enfants domestiques**

**4-6 avril 2001
Imperial College, Londres**

Rapport récapitulatif

I. Exposé général

I.1 Anti-Slavery International a mis en train un projet visant à renforcer les capacités des ONG locales pour élaborer et entreprendre des activités de plaidoyer motivées par les nombreux problèmes auxquels sont confrontés les enfants qui travaillent comme domestiques au domicile d' autrui. La réunion internationale de spécialistes membres d' ONG du monde entier, organisée par Anti-Slavery à Imperial College, Londres, du 4 au 6 avril 2001, était un élément clé de ce projet. Elle a permis aux organisations qui s' efforcent déjà de défendre la cause des enfants domestiques de se rencontrer et de mettre en commun leurs données d' expérience ; elle a également fourni la clé de voûte à l' élargissement des activités de plaidoyer entreprises par les organisations elles-mêmes et leurs partenaires sur les différents aspects de la question.

I.2 Cette réunion peut être considérée comme le suivi d' une autre réunion qui avait été organisée en janvier 1996 par Anti-Slavery sur les **méthodes de recherche concernant les enfants domestiques**, laquelle avait abouti à la publication d' une brochure intitulée **Les enfants domestiques/Manuel pour la recherche et l' action**. La présente réunion devait également conduire à un manuel du même auteur (Maggie Black), portant cette fois-ci sur les stratégies et méthodes des activités de plaidoyer. (Par plaidoyer, on entend les activités de campagne, de mobilisation des décideurs, de prise de conscience au sein de la société, notamment parmi les acteurs clés et les enfants domestiques eux-mêmes, ainsi que l' éducation du public en matière de ' meilleures pratiques ' .) La production et la diffusion de ce manuel est un autre élément clé du projet d' Anti-Slavery ; il prendra forme au cours du deuxième semestre de 2001.

I.3 Les 23 participants d' ONG sont venus des continents et pays suivants : **Afrique** : Kenya, Maroc, Sénégal, Tanzanie, Togo; **Asie** : Bangladesh, Inde, Indonésie, Népal, Philippines, Thaïlande ; **Amérique latine et Caraïbes** : Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Haïti. Parmi ces organisations figuraient des ONG qui exercent leurs activités principalement au niveau national et un certain nombre de groupes régionaux organisés en réseau. Toutes ces entités ont atteint divers degrés de participation sur la question : certaines ont des activités dans ce domaine depuis des années et entretiennent

des liens privilégiés avec Anti-Slavery en tant que 'partenaires de projet' sur les enfants domestiques (voir l' annexe). La langue de travail de la réunion était l' anglais, mais un service de traduction a été assuré à l' intention des participants francophones, hispanophones et lusophones. Des délégués du siège de l' UNICEF et du Programme focal sur le travail des enfants de l' Organisation internationale du travail (OIT-IPEC) ont également assisté à la réunion à temps plein. Ces deux organisations participent activement à la question des enfants employés comme domestiques, dans le cadre de leurs programmes en cours sur la réduction et l' élimination du travail des enfants, notamment les pires formes de travail qui sont formulées dans la Convention No 182 de l' OIT.

I.4 Les objectifs de l' atelier étaient au nombre de trois :

- fournir des renseignements en vue de rédiger un rapport sur une 'meilleures pratiques' des techniques de plaidoyer liées aux enfants domestiques et aux nombreux problèmes qui leur sont propres ;
- créer un environnement propice à l' échange d' idées et faire naître des idées créatrices aux fins de résoudre les problèmes liés aux activités en faveur des enfants domestiques et avec ces derniers ;
- renforcer les réseaux d' ONG exerçant des activités en faveur des enfants domestiques et avec ces derniers.

Les participants ont été invités à identifier leurs besoins et objectifs personnels dans le cadre de l' atelier. Un grand nombre de questions se sont fait jour, notamment : comprendre les liens qui existent entre activités de plaidoyer et recherche ; élaborer des stratégies visant à aider les enfants dans différentes situations de travail ; comment mettre un terme au recrutement et au trafic d' enfants aux fins de les faire travailler comme domestiques ; examiner les liens qui existent entre les quasi-adoptions coutumières et les emplois réels et traiter la question des attitudes culturelles enracinées qui tolèrent et approuvent cette pratique ; comment atteindre les enfants 'cachés' ; comment faire participer les enfants domestiques eux-mêmes ; combattre leur isolement.

I.5 L' atelier, facilité par Maggie Piazza, avait été conçu de manière à créer un équilibre de travail en plénière et en groupes afin de maximiser la participation ; son atmosphère a été totalement harmonieuse. Aucune des tensions idéologiques qui entourent généralement la question du travail des enfants (notamment l' opposition entre travail des enfants et soutien aux enfants travailleurs) n' est venue assombrir les débats, ce qui est tout à l' honneur des organisateurs et témoigne de l' attitude positive des participants.

II. Thématique de l' atelier

II.1 L' atelier avait été conçu de manière à optimiser les échanges entre les participants en matière d' activités de plaidoyer et d' autres activités liées au programme et à la recherche. En plus des exposés régionaux des participants

clés d' Afrique, d' Asie et d' Amérique latine, chaque participant a donc été invité à faire un bref exposé de ses activités sur la question du travail des enfants employés comme domestiques. En raison du grand nombre de participants, ces brefs exposés d' ordre organisationnel ont eu lieu au sein des groupes de travail régionaux et, de ce fait, tous les participants n' ont pu en avoir connaissance (sauf par le biais de la documentation qui était très fournie). Toutefois, la synthèse des ' facteurs de succès ' et les ' obstacles ' a été présentée en plénière. Les participants ont également eu maintes occasions de se renseigner sur leurs travaux respectifs au moyen des réseaux et de l' atelier dans son ensemble.

II.2 La première journée de l' atelier a donc été consacrée en premier lieu à découvrir les expériences de chacun aux fins d' établir une base pour examiner les stratégies de plaidoyer, depuis les initiatives de promotion au niveau régional (Amérique du Sud) jusqu' aux activités directes d' envergure restreinte au niveau des villes et des métropoles. La deuxième journée et une partie de la troisième ont été consacrées à l' examen du ' **quoi** ', du ' **qui** ' et du ' **comment** ' des activités de plaidoyer. Le ' **quoi** ', c' est-à-dire cerner les problèmes auxquels sont confrontés les enfants domestiques et les circonstances de leur recrutement, de leur emploi, du retrait de leur emploi que les activités de plaidoyer doivent cibler, et identifier les objectifs de ces activités. Le ' **qui** ', c' est-à-dire qui sont les acteurs, à la fois ceux qu' il faut trouver et enrôler et ceux dont l' attitude et les pratiques doivent changer. Le ' **comment** ', c' est-à-dire les stratégies et techniques à utiliser pour atteindre les divers objectifs avec les divers acteurs. Le reste de la troisième journée a été consacré à l' examen du partenariat avec des organisations internationales clés et à envisager la prochaine étape, ce qui comprenait l' examen du projet en cours d' Anti-Slavery, dont le manuel, et la mise en place de réseaux inter-ONG.

II.3 Dès le début de l' atelier, il a paru évident que la diversité était une caractéristique clé des questions et des pratiques qui commencent à se faire jour. Cette diversité n' est pas seulement due aux différences régionales, mais aux objectifs, aux modes d' action et à la constitution organisationnelle. De nombreuses sessions de l' atelier ont été marquées par une tension entre le penchant naturel à synthétiser l' expérience et à en tirer des thèmes et principes communs et la nécessité d' identifier la spécificité et la variété. La tendance à noyer les différents fils sous des rubriques groupées, telles que ' inaccessibilité ' ou ' participation des enfants travailleurs ', pouvait être à la fois occultante et révélatrice. Du fait que l' atelier n' avait pas pour objet de formuler des recommandations pour un cadre de politique commune, mais de proposer des méthodes d' action pratiques fondées sur les réalités rencontrées sur le terrain, des efforts supplémentaires ont été déployés pour citer des exemples de ' bonnes pratiques ' ou de ' pratiques peu constructives ' de travail en groupe. On a constaté qu' il n' y aurait pas de solutions normatives

pour améliorer la situation des enfants domestiques et qu' il faudrait faire preuve de créativité et de souplesse en fonction des circonstances.

II.4 Compte tenu de ce qu' un manuel consacré aux activités de plaidoyer naîtrait de l' atelier, on a admis que tout rapport sur ce dernier serait sommaire et n' essaierait pas de refléter la richesse des nombreuses interventions grandes et petites qui ont été son apanage.

III. Le 'quoi' de activités de plaidoyer : principaux résultats

III.1 Quatre objectifs des activités de plaidoyer en faveur des enfants domestiques ont été cernés au cours de l' atelier :

- _ retirer les enfants du travail domestique ;
- _ améliorer les conditions de travail ;
- _ réintégrer/réhabiliter les enfants domestiques qui ont quitté leur lieu de travail ;
- empêcher que les enfants ne soient employés comme domestiques.

Bien que les stratégies des activités de plaidoyer (ainsi que les autres interventions) devraient varier en fonction des objectifs à atteindre, elles se recoupent. Par exemple, les méthodes (telles que celles qui sont préconisées par WAO Afrique au Togo) utilisées pour retirer les plus jeunes enfants du travail domestique par le biais d' activités de plaidoyer auprès des parents seraient analogues à celles qui visent à empêcher les enfants d' entrer en service domestique. (Par exemple, expliquer quelles sont les expériences négatives que les enfants domestiques risquent de rencontrer par opposition à l' idée que le service domestique est un débouché pour l' enfant). De même, si l' on n' entreprend aucune activité de plaidoyer pour réduire l' entrée des enfants en service domestique, un enfant qui sera retiré d' un emploi à domicile sera sans doute rapidement employé à nouveau dans un autre domicile. Il est donc peu probable que l' on puisse traiter un seul objectif par une stratégie de plaidoyer quelconque. Au contraire, il pourra être nécessaire d' aborder simultanément un ou plusieurs objectifs.

III.2 **Facteurs sous-jacents** : un groupe de travail a établi une distinction entre facteurs sous-jacents et facteurs immédiats dont il faut tenir compte. Ces facteurs sous-jacents s' appliquent aux quatre objectifs et comprennent ce qui suit :

_ **Âge** : l' âge des travailleurs domestiques est un élément déterminant lors du choix entre le 'retrait' et l' amélioration des conditions'. Bien que certains puissent taxer ce choix d' arbitraire, l' atelier a décidé que 14 ans était la limite d' âge entre les deux options. La raison principale étant que l' on reconnaît généralement que 14 ans est l' âge minimum auquel on peut officiellement

commencer à travailler (voir la Convention NE138 de 1973 concernant l' âge minimum d' admission à l' emploi), et il est important de faire valoir que l' emploi d' enfants comme domestiques constitue un ' emploi ' et non une méthode éducative de remplacement. Dans bien des pays les travailleurs domestiques sont âgés de moins de 14 ans, mais il serait contraire aux normes internationales de tenter de les laisser sur leur lieu de travail. Toutefois, on devrait adopter avec précaution la stratégie du ' sauvetage '. Si les activités de plaidoyer préconisent à la fois l' amélioration des conditions de travail des enfants âgés de 14 ans et celles de leurs aînés, cet état de chose risque d' avoir des conséquences sur l' ensemble de la population active.

- **Sexospécificité :** les enfants domestiques sont en majorité écrasante du sexe féminin ; ce facteur a des incidences sur toutes les stratégies et méthodes. Toutefois, il faut également tenir compte du fait que des garçons sont parfois présents sur le lieu de travail.

- **Idées ancrées dans les moeurs :** tant l' usage d' employer des enfants comme domestiques que l' exploitation dont ils ont tendance à faire l' objet sont socialement acceptés dans la plupart des sociétés où ces pratiques ont cours. Changer ces pratiques qui sont ancrées dans la société représente le défi le plus important à relever en matière de plaidoyer. La commercialisation de ces pratiques, notamment lorsque des enfants font l' objet d' un trafic, comme en Afrique de l' Ouest, est une tendance clé qui fait ressortir combien il est important de rejeter la ' culture ' comme couverture légitime de cette forme de servitude de l' enfant.

- **Éducation primaire universelle :** les activités de plaidoyer en faveur de l' éducation primaire en tant que droit de tous les enfants facilitera le retrait des plus jeunes domestiques du lieu de travail. Même si leur retrait n' a pas lieu, le fait d' établir la norme selon laquelle les enfants doivent être scolarisés augmentera le nombre d' employeurs qui accordent du temps libre aux enfants pour se rendre à l' école. Les décideurs considèrent souvent l' école comme la solution de remplacement souhaitable au travail des enfants, mais les parents peuvent avoir une opinion différente à moins que la qualité et l' étalement de la scolarité ne soient pris en compte.

- **Enregistrement des naissances :** promouvoir l' enregistrement des naissances est une aide essentielle qui permet de déterminer l' âge et l' identité des enfants, deux aspects déterminants de la réduction de la main d' oeuvre et de l' exploitation des enfants.

- **Lois et règlements :** l' impuissance des lois et de l' appareil juridique à réglementer la présence et les conditions d' emploi des enfants domestiques a été réitéré en maintes occasions. Il a également été souligné que les lois sont les données de base de l' acceptation ou du refus d' une pratique par la

société, et qu' il est donc important de préconiser l' adoption de lois visant à réglementer ou interdire le travail des enfants domestiques.

- **Pauvreté :** ceux ou celles qui placent ou vendent leurs enfants comme domestiques le font toujours pour lutter contre la pauvreté de leur enfant et de leur famille. Cette pauvreté a pu être aggravée parce que l' enfant est devenu orphelin, du fait de la guerre, du VIH/SIDA ou pour une autre raison. Il est nécessaire de créer des revenus et de meilleurs services de soutien fondamentaux pour les familles pauvres, notamment lorsque les femmes ont la charge du foyer ou lorsque des personnes autres que les parents ont la charge des enfants.

III.3 Facteurs immédiats : les facteurs qui demandent à être examinés immédiatement en vue d' une méthode de plaidoyer sont fonction de l' objectif à atteindre. Par exemple, dans le cas du ' retrait ' , il conviendrait de tenir compte du degré de mauvais traitements et d' exploitation existant sur le lieu de travail. Cela peut dépendre d' une analyse au cas par cas, mais un diagnostic en bonne et due forme est nécessaire avant de choisir le ' retrait ' comme solution appropriée. Dans le cas d' une ' amélioration ' , il faut également faire attention avant d' adopter une stratégie de formation des travailleurs domestiques aux fins d' améliorer leurs compétences et leur amour-propre. Au Kenya par exemple, cela s' est traduit par un avantage pour l' employeur sans aucune amélioration des conditions de travail des enfants domestiques. Dans un autre cas, en Bolivie, les travailleurs se sont trouvés nettement avantagés ; ils ont pu négocier une augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail grâce à l' amélioration de leurs compétences. Dans le cas d' une ' réintégration ' , il faut tenir compte des circonstances familiales. L' enfant ne serait pas avantagé s' il était ' réintégré ' dans une famille où il serait victime de mauvais traitements et de violences. Ainsi, il paraît nécessaire de procéder à une analyse au cas par cas pour identifier les facteurs immédiats et les traiter efficacement.

IV. Les acteurs : ' qui ' influence ou peut influencer la situation des enfants domestiques

IV.1 Les activités de plaidoyer visent un public spécifique, dont certains membres sont aussi l' instrument des messages de plaidoyer, lesquels visent à persuader le public de voir les choses différemment et d' agir différemment, c' est-à-dire : changer d' attitude et de pratiques. Aux fins des activités de plaidoyer en faveur des enfants domestiques, l' atelier a divisé les publics potentiels en deux groupes principaux :

- les enfants domestiques, leurs parents, leurs employeurs, les autres enfants avec qui ils ont des contacts et les adultes employés

- comme domestiques, c'est-à-dire les membres de la société qui jouent un rôle dans cette pratique ;
- les décideurs, tels que les députés, les fonctionnaires, les assistants sociaux et d'autres personnes qui influencent l'élaboration de politiques et de lois, ainsi que leur mise en oeuvre. Il peut s'agir d'acteurs au niveau local (animateurs de collectivité, chefs spirituels) ou au niveau national ;

IV.2 Conclusions relatives aux enfants domestiques, aux employeurs et aux parents

Au cours de la réunion, des exposés ont été faits sur l'influence qui peut être exercée sur les parents et les enfants domestiques, les employeurs et les décideurs au plan national. Diverses conclusions ont été tirées sur les activités de plaidoyer parmi les enfants domestiques, les parents, les employeurs et leurs enfants :

- les enfants domestiques peuvent être eux-mêmes d'importants avocats de leurs problèmes, notamment en influençant les parents d'enfants domestiques éventuels, et les membres de la société dans son ensemble. Ils sont au coeur même des stratégies utilisées par ENDA Jeunesse Action au Sénégal, entre autres.
- compte tenu de ce que les employeurs sont souvent difficiles à atteindre, leurs enfants sont des facteurs de changement potentiels au domicile de leurs parents. Ces enfants peuvent être atteints à l'école, et peuvent introduire chez eux un changement d'attitude envers les droits des enfants domestiques et la manière de se conduire envers ces derniers. En Inde, le Mouvement national des employés de maison (National Domestic Houseworkers Movement) est l'une des organisations innovatrices de cette stratégie.
- les employeurs sont souvent perçus comme l'ennemi, mais Shoishab, une organisation au Bangladesh, a réussi au fil du temps à mobiliser les employeurs eux-mêmes en tant qu'agents principaux du changement visant à respecter les droits des enfants domestiques.
- les médias, tels que la radio, les feuilletons, la télévision, les publications, peuvent être utilisés pour modifier les comportements de la société en général. Une grande partie des activités de plaidoyer auprès de ces groupes doit se faire au cas par cas et en petits groupes. Les campagnes générales ne peuvent remplacer le pouvoir de la communication personnelle.

IV.3 Conclusions relatives aux décideurs nationaux

Le principal exposé dans ce domaine a été celui de Visayan Forum (Philippines), organisation qui s'efforce de défendre les droits des enfants domestiques depuis plus de cinq ans. Visayan Forum est d'avis qu'il est important de mobiliser les décideurs et législateurs au plan national afin que tout un chacun ait conscience du problème. Les principales observations dans ce domaine ont été les suivantes :

- la manière dont sont perçus les enfants domestiques - et les travailleurs domestiques en général - doit être améliorée. Considérer qu'ils n'ont ni statut ni droits est un obstacle à l'amélioration des attitudes et des pratiques à leur égard. Le Visayan Forum leur a donné un nouveau nom : *Kasambahay*, ce qui signifie 'compagnon de ménage'.
- en Thaïlande, de nombreux travailleurs domestiques sont des immigrants illégaux. Du fait que leur statut est compromis en raison de leur présence illégale dans le pays, il est très difficile de faire campagne en leur faveur. Il peut donc être important de traiter de questions autres que leur statut en tant que domestiques comme prélude à d'autres formes de plaidoyer.
- toute campagne qui a pour objectif d'atteindre les décideurs au plan national ne doit pas avoir un caractère de confrontation ; exprimer sa colère contre des attitudes et des pratiques que les décideurs eux-mêmes ont adopté inconsciemment ou dans leur comportement n'aura pas l'effet escompté.
- la planification est essentielle. Il est nécessaire d'avoir soigneusement préparé une stratégie à long terme, et d'avoir réuni des éléments de preuve détaillés sous forme de faits, recherche et dossiers individuels afin de se montrer persuasif. Les approches varient en fonction des décideurs : par exemple le ministère du travail.
- un soutien international est extrêmement utile. L'aval d'Anti-Slavery, de l'IPEC, de l'UNICEF ou d'autres organisations internationales aux prises de position d'une ONG rehaussera sa crédibilité. Les gouvernements ne veulent pas être en conflit avec les pratiques internationales visant à faire respecter les droits des citoyens.

V. Quelles sont les tactiques qui portent leurs fruits ? Stratégies à utiliser selon les publics cibles

V.1 Pour les débats sur la façon d'assortir les stratégies aux acteurs en fonction des différents objectifs à atteindre, l'atelier a été divisé en trois groupes. Ces

groupes ont examiné notamment les stratégies qui conviennent pour les parents, les enfants et les enfants domestiques, et celles qui conviennent pour les décideurs locaux et nationaux.

V.2 Stratégies à utiliser pour les parents, les enfants et les enfants

domestiques : on a insisté sur le recours aux témoignages, ceux qui sont racontés par les enfants eux-mêmes ou ceux qui sont présentés aux parents, aux établissements scolaires et aux collectivités sous forme de drames, de scènettes et d' affiches. Il est utile de créer une association, telle qu' un forum des droits de l' enfant, comme c' est le cas au Népal, où les enfants qui ont fait l' expérience du travail en tant que domestiques peuvent se réunir et prendre part à des programmes de plaidoyer en faveur d' autres enfants. Dans certains pays, comme la Tanzanie, des dialogues communautaires ont été mis en place pour être des outils de sensibilisation du public. Les domestiques adultes, à titre individuel ou en groupes, ont été jugés comme un bon moyen d' atteindre les enfants et de préconiser le changement (comme c' est le cas au Bangladesh, au Costa Rica et en Inde).

Dans d' autres contextes, les personnes jouissant d' une certaine notoriété au plan local et ayant une force morale, telles que les prêtres et les imams ont été mobilisées. On a toutefois fait observer que dans d' autres contextes, il arrive que ces personnes soient les membres les plus réactionnaires de la communauté. Des lieux précis où peuvent se trouver des enfants domestiques, tels que des débits de lait et des points d'eau en Inde, sont des moyens susceptibles de les atteindre. Les enfants domestiques eux-mêmes doivent être la cible des activités de plaidoyer, afin de leur faire recouvrer le sens de l' identité que leur a fait perdre la servitude dans laquelle ils sont plongés. Tout contexte dans lequel des employeurs peuvent se trouver en compagnie de jeunes domestiques devrait être utilisé : au Togo, par exemple, où il existe des services de santé pour la mère et l' enfant, où les mères amènent leurs bébés en vue d' être vaccinés et où vont également les domestiques pour les aider. D' autres participants, notamment de l' Inde, ont mentionné des possibilités d' atteindre les enfants domestiques par le biais de programmes tels que des centres d'accueil "portes ouvertes" et des activités éducatives de type non scolaire.

V.3 Stratégies à utiliser pour atteindre les employeurs

Le groupe chargé de cette question est convenu que les employeurs étaient les plus difficiles à atteindre et que toute stratégie devait être élaborée avec le plus grand soin, avec consensus et accord préalable. Les campagnes publiques, qui ont recours aux médias, pourraient être efficaces. D' autres méthodes peuvent être envisagées, telles que les démarches indirectes, par le biais des chefs spirituels, des syndicats, des associations d' employeurs, et d' autres organisations existantes dont les membres comprendraient des personnes qui

emploient des enfants comme domestiques. La Bolivie et le Bangladesh étaient d'avis qu'il est capital d'avoir recours à un 'messenger'. Les employeurs écouteront quelqu'un venant de 'leur milieu', alors qu'ils seraient peu enclins à écouter quelqu'un ayant une identité culturelle ou sociale différente de la leur. Le recours à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant pour montrer le déni des droits, et à d'autres instruments internationaux pertinents, pourrait être utile lorsque ces instruments sont bien compris et respectés. On a reconnu qu'il était également important d'adapter le message : la notion que l'employeur est la seule personne responsable de l'éducation d'un enfant se trouvant sous son toit pourrait être un argument persuasif.

V.4 Stratégies visant à influencer les décideurs au niveau national

À ce niveau-là, les stratégies doivent être soigneusement planifiées et exécutées. On devrait considérer cette tâche comme un processus au cours duquel l'ONG encourage le changement au fur et à mesure. Les ONG doivent reconnaître qu'elles ne sont pas mandatées pour définir les paramètres des codes d'éthique et des codes sociaux, et qu'elles ont besoin de partenaires décideurs bien établis (tels que les pouvoirs publics) qui entérineront les idées qu'elles souhaitent promouvoir. Étayer des cas de mauvais traitements et en saisir les tribunaux est un instrument important. Bien que la complaisance entre les décideurs pourrait être un obstacle non négligeable, on trouve toujours aussi des 'anges' parmi les fonctionnaires et les législateurs. Une fois qu'on les a identifiés, ils deviennent des alliés. Il en va de même des médias, qui sont des alliés inestimables lorsque l'on veut changer les attitudes 'officielles'. D'autres groupes doivent être ciblés, tels que les organisations de femmes, les syndicats et les associations professionnelles. Pour de tels groupes, les messages devraient comprendre des témoignages et une sensibilisation aux droits de l'enfant, basée sur la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant et les instruments pertinents de l'OIT.

VI. La dimension internationale

VI.1 Anti-Slavery, l'UNICEF, l'OIT-IPEC, Save the Children UK, Marche mondiale contre le travail des enfants, et d'autres représentants d'organisations internationales concernées par la question du travail des enfants ont fait des exposés. Certaines des questions soulevées portaient sur les paramètres plus généraux du travail des enfants, notamment sur les lieux de travail réguliers, et ne s'appliquaient pas spécifiquement au travail des enfants domestiques.

VI.2 Ce qui frappe dans ces exposés est que, bien qu'elles soient généralement tributaires d'ONG locales pour leurs activités sur le terrain, les organisations internationales sont à même d'influencer les gouvernements et les organisations nationales qui peuvent être mobilisées avec profit. De leur

côté, les organisations internationales jouent un rôle de baromètre de l' opinion et des préoccupations ; elles sont à même de surveiller les courants qui ont des caractéristiques internationales, tels que le trafic des enfants domestiques en Afrique de l' Ouest.

VI.3 Les organisations internationales qui étaient représentées à la réunion ont fait preuve d' honnêteté en ce qu' elles ont reconnu qu' elles manquaient parfois de souplesse et qu' elles ne faisaient pas toujours adéquatement face aux réalités locales. Les débats ont montré qu' il y avait une perception commune de la nécessité de d' avoir un esprit créateur et de faire preuve de souplesse face aux problèmes.

VI.4 Un dernier point mais non le moindre : les ONG internationales et les organisations intergouvernementales sont des sources vitales de fonds pour la recherche, les activités de plaidoyer et les travaux pragmatiques. Un certain nombre d' alliances fructueuses ont été citées. L' attitude du personnel des organisations présentes sur le terrain et les moyens dont il dispose sont des éléments déterminants à cet égard.

VII. Les réseaux

VII.1 Les débats au sein des groupes de travail régionaux ont porté principalement sur la promotion de mécanismes visant à créer des réseaux parmi les participants. En Asie, le réseau sur le travail des enfants domestiques, coordonné par Child Workers in Asia, est déjà bien au point ; son programme d' action en commun a bénéficié d' un regain d' énergie à la réunion. Un certain nombre d' approches ont été identifiées dans les autres régions, dont des visites d' étude, une diffusion régulière de l' information, des ateliers de formation en commun et des possibilités de recherche en commun et/ou des activités de pression auprès de forums internationaux, tels que l' Organisation de l' unité africaine et d' autres organes régionaux.

Maggie Black, Oxford, avril 2001